



000038
N° 000038 /AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT /AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 28 AOÛT 2024
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SUPPORTS ET DES LICENCES
DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INFORMATIQUE AU DATACENTER DE LA
CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)
FINANCEMENT : BUDGET CAMPOST, EXERCICE 2024

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise à niveau de la sécurité informatique du datacenter, le Directeur Général de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation de supports et des licences des équipements de sécurité informatique au datacenter de la CAMPOST, suivant les caractéristiques définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent : la fourniture et l'installation de supports et des licences des équipements de sécurité informatique au datacenter de la CAMPOST.

3. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Le lieu de livraison est le data center de la CAMPOST à YAOUNDE.

4. Tranches/Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-seize millions (96.000.000) de FCFA.**

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les sociétés spécialisées dans la fourniture des solutions TIC et installées ou représentées au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées dans le cadre du BUDGET de la CAMPOST, Exercice 2024, imputation budgétaire 212200000000 « LICENCES ».

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : en hors ligne.

ff

th

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivré par un organisme ou une institution financière agréé par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant égal à **un million neuf cent vingt mille (1 920 000) FCFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'offres

Le dossier physique peut être consulté dans les services du Maître d'Ouvrage aux heures ouvrables à la Cellule de la Gestion des Marchés (SIGAM) de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) sise au 3ème étage de l'immeuble siège, 94 Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222507263, e-mail : edward.eta@campost.cm, dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenue à la Cellule de la Gestion des Marchés (SIGAM) de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) sise au 3ème étage de l'immeuble siège, 94 Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222507263) e-mail : edward.eta@campost.cm, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **100.000 FCFA (cent mille francs)**, dans le compte spécial CAS-ARMP. Il est également possible d'obtenir la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir à la Cameroon Postal services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés (SIGAM) sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège, 94 Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222507263, e-mail : edward.eta@campost.cm, au plus tard le **19 SEPT 2024** à 13 heures, heure locale et porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 000038 /AONO/CAMPOST/CIPM/2024 DU 28 AOUT 2024
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE SUPPORTS ET DES LICENCES
DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INFORMATIQUE AU DATACENTER DE LA
CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

13. Recevabilités des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;

ff

- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 19 SEPT 2024 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Cameroon Postal Services (CAMPOST), dans la salle de réunion de ladite Commission sise à l'immeuble siège, 94 Boulevard du 20 mai, 4ème étage, porte 414.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix, dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence du cautionnement de soumission timbré ;
- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce du Dossier Administratif 48 heures après l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausse déclaration, substitution ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un (01) marché au cours des trois (03) dernières années ;
- Absence d'un document fourni par le fabricant ou par un représentant agréé par le fabricant, justifiant que le soumissionnaire est qualifié pour fournir les licences des équipements Fortinet ;
- Absence d'un engagement sur l'honneur de fournir les supports et les licences dont la validité est de trois (03) ans pour les équipements Fortinet et d'un (01) an pour l'Antivirus Symantec à compter de sa date d'activation ;
- Non obtention de six (06) Oui sur sept (07) sur les supports et licences proposés ;
- Non-respect de 75% des critères et sous critères essentiels (18 Oui/24).

b. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur :

- la présentation de l'offre ;

- les références du soumissionnaire dans des marchés similaires (renouvellement et activation du support et des licences des équipements Fortinet) : au moins un (01) marché réalisé au cours des dix (10) dernières années ;
- le chiffre d'affaires moyen des cinq (05) dernières années $\geq$ cent millions (100 000 000) de FCFA ;
- les supports et licences proposés ;
- la durée des supports et licences proposés ;
- le délai de livraison de trente (30) jours ;
- le service après-vente ;
- CCAP paraphé page par page et signé à la dernière page avec le nom du signataire ;
- CCTP paraphé page par page, signé et cacheté à la dernière page avec le nom du signataire.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

17. Nombre maximum de lots

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont présentées en un lot unique.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), Cellule de la Gestion des Marchés (SIGAM) sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège, 94 Boulevard du 20 Mai, porte 317 (Tél : 222507263, e-mail : edward.eta@campost.cm, dès publication du présent avis.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517.

Yaoundé, le **28 AOUT 2024**

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- PCA CAMPOST
- ARMP (pour publication)
- Président CIPM CAMPOST (pour information)
- Service courrier (pour affichage)
- CGM (pour archivage)



Pierre KALDADAK